

# École & Éducation

Bulletin mensuel du Syndicat Général de l'Éducation Nationale (C. F. T. C.)  
28, Place Saint-Georges, Paris (9<sup>e</sup>) — Chèques postaux Paris 286.66

feuille de liaison pour le temps de guerre -- n° 3 - 1<sup>er</sup> Mars 1940

## EXPANSION

Dès le premier numéro de guerre d'*École et Education*, nous proposons à nos collègues ce mot d'ordre : **non seulement maintenir, mais progresser.**

Ainsi ont-ils fait : là où le regroupement s'est fait, un nombre intéressant d'adhésions nouvelles a pu être recueilli. Nous remercions nos camarades qui ont choisi ces temps difficiles pour nous apporter leur confiance ; remercions aussi ceux qui, par le paiement de leur cotisation, nous la continuent, en étant tout particulièrement touchés de ce qui nous vient des mobilisés.

Au plus grand format de ce bulletin doit répondre une expansion de notre syndicat. Ces nouvelles dimensions nous permettent, en effet, — sans réduire la part proprement professionnelle de notre publication, en envisageant même pour l'avenir de l'augmenter à moindres frais, — de rendre plus sensible notre liaison avec le syndicalisme chrétien des fonctionnaires et le mouvement syndical dans son ensemble.

Lier organiquement une organisation d'enseignants à l'action générale des travailleurs chrétiens : telle fut une des principales raisons de la fondation du S. G. E. N. Après les expériences de ces trois dernières années et la crise du mouvement ouvrier français provoquée par la guerre, qui doutera de l'utilité du syndicalisme chrétien, de la place qu'il peut prendre demain. Trop souvent déjà, le monde des travailleurs semble avoir perdu l'espérance qui faisait sa force. Je ne sais si d'autres organisations pourront la lui rendre. Nous, en tout cas, nous le devons. Sur l'état des esprits inquiets et lucides qui se trouvent hors de nos organisations, nous trouvons dans *Syndicats*, du 25 janvier dernier, un précieux document : les réflexions de Georges Lefranc sur le récent Comité Confédéral de la C. G. T. Lisons les premières lignes :

Entre cette guerre et l'autre, il existe dans la psychologie populaire, une différence essentielle.

De 1914 à 1918, on croyait que l'après-guerre allait ouvrir la voie aux promesses de rénovation qu'apportait le socialisme (pris au sens général du terme).

Aujourd'hui, cette espérance est touchée à mort. Dans l'entre-deux guerres le socialisme traditionnel a joué sa chance et il a perdu, soit avec l'échec des différentes expériences social-démocrates, soit avec la dégénérescence bolcheviste.

Nous sommes devant un monceau de ruines...

Et Lefranc demande à ses camarades de se libérer du préjugé monarchiste pour admettre la primauté de l'humain sur l'économique et du préjugé anarchiste, en n'admettant plus que l'homme était bon

naturellement : il veut que soient réintégrées dans l'action, les trois idées d'élite, d'autorité et de foi. Si justes que paraissent ces méditations, sans joie, mais aussi sans fabless, on pensera que pour aller vers l'avenir, construire cet ordre nouveau dont l'instauration donnerait un sens à l'épreuve présente, il faut plus d'élan. Cet élan, nous avons à l'apporter. Un écrivain, particulièrement averti, nous disait l'autre jour : la succession du socialisme est ouverte... A nous, syndicalistes chrétiens, de la revendiquer pour des programmes et des institutions selon notre esprit, sans d'ailleurs refuser la coopération d'aucune compétence ou bonne volonté.

Voilà de nouveau justifiée, notre participation au mouvement syndical d'inspiration chrétienne. Quant à l'aspect professionnel de notre effort d'enseignants, d'éducateurs, il trouve aussi, dans les circonstances actuelles, sa justification.

Dès novembre 1939, Jacques Maritain écrivait dans *Nouveaux Cahiers* : « Le renouvellement moral est premièrement nécessaire. C'est par l'esprit, disait-il, que tout commence, et si la rénovation n'est pas d'abord morale, rien ne sera vraiment renouvelé ». Un excellent observateur étranger détaillera un article intitulé « l'Allemagne, problème moral ». Entendons qu'après-guerre, la réintroduction de l'Allemagne dans une Europe reconstituée, la reconstitution de l'Europe demandera des conceptions morales assez fortes pour reprendre, réeduquer les âmes perverties par le nihilisme nazi. Et l'hitlérisme n'est pas l'unique mal : la vraie liquidation du stalinisme, ce serait dans le monde ouvrier, un travail de rééducation. De tous côtés, on trouve des tâches éducatives : devenues à la fois plus nécessaires et plus difficiles à l'âge des masses et de la propagande, du déchiffrement et de l'utilisation des forces psychologiques élémentaires.

La jeunesse et l'école tiennent une place si grande dans les régimes totalitaires. En tiendront-elles moins dans la nouvelle Europe, libérée du totalitarisme hitlérien ? Nos écoles devront, en tout cas, après le déficit physique et mental causé par la guerre, contribuer à refaire une France à la mesure de son nouveau destin. Si précieuse que soit notre tradition universitaire, elle aura sans doute besoin, dans ces conditions inédites, de quelque renouvellement : là, nous aurons notre mot à dire. Trop d'hommes de pensée ont travaillé dans un esprit conforme au nôtre, ces derniers temps, pour que l'éducation nationale ne bénéficie pas de ce travail, comme elle a, dans le passé, vécu d'autres efforts de pensée.

Notre syndicalisme a sa place marquée dans l'après-guerre. Préparons lui, dès aujourd'hui, cette place, en lui assurant, dans la guerre, toute l'expansion possible.

Le S. G. E. N.

### Vous lirez dans ce bulletin :

Page 2 : La collaboration, l'Etat et l'indépendance des travailleurs.

Pages 4 et 5 : Les problèmes de l'école.

Page 6 : Application du Code de la Famille.

Page 8 : Propagande et Pédagogie.

*Si vous ne l'avez déjà fait, envoyez votre cotisation au compte-courtant*

Syndicat Général de l'Éducation Nationale,  
39, rue Saint-Dominique, (7<sup>e</sup>), PARIS 286.66.

*Nous rappelons le taux des cotisations, en rapport avec le traitement :*

(Taux majoré du supplément de guerre de 2 fr. établi par la C.F.T.C., 16-9-39). — Traitement au-dessous de 11.500 fr. : 38 fr. — entre 11.500 et 25.999 fr. : 50 fr. — entre 26.000 et 45.999 fr. : 62 fr. — 46.000 fr. et plus : 74 fr.

8<sup>e</sup> feb. 2094



## LE MOUVEMENT SYNDICAL

# La collaboration, l'Etat et l'indépendance des travailleurs

### L'AVENIR EST-IL ENGAGÉ ?

Les circonstances de cette guerre ont orienté tout le syndicalisme français vers des méthodes de **collaboration**. Est-ce là la nécessité, l'opportunité d'un moment d'épreuve, ou une orientation qui engage l'avenir, cette nouvelle après-guerre à quoi nous devons penser ? Pour nous, syndicalistes chrétiens, la réponse est claire : nous avons depuis toujours choisi le mot **collaboration** pour désigner notre **idéal**. Certains au moins des militants de la C. G. T. ne veulent pas, d'autre part, que l'on croie opportuniste et passagère leur attitude d'aujourd'hui : à certains rédacteurs du **Populaire** qui ont voulu expliquer que la collaboration entre employeurs et salariés c'est très bien, mais que ça n'empêche pas les syndicats de travailler pour le chambardement social, Syndicats (8-2-40), a vivement répondu : la C. G. T. n'a pas déclaré, ni laissé sous-entendre que la recherche de rapports nouveaux entre patrons et salariés valait pour un temps limité et qu'aux rapports d'ordre contractuel succéderaient à brève échéance des rapports d'hostilité systématique. C'est reconnaître que l'expérience, les essais actuels de collaboration doivent déboucher non sur une nouvelle phase de lutte, mais sur un ordre nouveau.

### COLLABORATION DES CLASSES ?

Est-ce avoir une idée précise que de parler, comme on le fait communément, de collaboration des classes ?

Parce qu'on l'a sans doute trop longtemps négligée, on envisage trop exclusivement la diversité de condition matérielle et de mentalité que le XIX<sup>e</sup> siècle a établie, dans l'Europe industrialisée, entre patrons et ouvriers.

Lorsque, dans la vie économique, les affaires individuelles et familiales cèdent la place aux sociétés anonymes, où donc est le patron ? L'employeur, c'est la société. Parle en son nom, dans les rapports notamment avec les représentants des travailleurs, un **directeur**, qu'on peut souvent considérer, lui aussi, comme un **salarié**. Si une distinction de classe intervient encore, elle est autrement complexe qu'entre le patron de 1840, propriétaire de son affaire et le prolétariat, ne possédant que sa force de travail. Dans les relations industrielles : conflits et accords, il est plus clair de distinguer les hommes exerçant deux fonctions : le **travail dépendant** des ouvriers, des employés, des techniciens même ; la **direction économique** de l'entreprise, qui consiste à envisager et régler l'ensemble pour réaliser d'abord l'équilibre du bilan, ensuite la plus grande marge de profit. Entre ces groupes d'hommes qui ont des points de vue forcément différents, il suffit des conflits ; il faut aboutir à des accords.

### PARTAGE DES RESPONSABILITÉS.

Dans cette collaboration, quel sera le rôle de chacun ? **Léon Jouhaux**, dans un article récent, a écrit : **Qu'est-ce qu'une collaboration sans partage de responsabilités ?** (Peuples, 1-12-40). Sans doute, mais quand les collaborateurs sont l'Etat, les organisations patronales, le mouvement ouvrier, chacun doit avoir sa part bien définie pour ne pas, dans une confusion de rôles, abdiquer sa **fonction propre**.

### COLLABORATION TRIPARTITE.

Dans les relations entre employeurs privés et salariés, il semble n'y avoir que deux parties en présence : les deux parties du contrat de travail. En réalité, spécialement dans notre pays, il y en a trois.

Envisageons le régime du travail français en temps de paix : c'est un régime contractuel, où les conditions de travail sont réglées par conventions conclues entre les organisations lés plus représentatives des salariés et des employeurs.

**Mais, dans ce régime, l'Etat intervient, en tiers :**

— comme **législateur** : une loi a fixé les clauses que doit obligatoirement comporter toute convention collective ;

— comme **conciliateur** : les représentants de l'Etat mettent les parties en contact, président à leurs discussions, s'efforcent d'obtenir leur accord ;

— comme **arbitre** : une législation d'arbitrage obligatoire généralisé permet, là où l'accord des parties ne s'est pas réalisé, de leur imposer un règlement.

Telle était notre condition, à la veille de la guerre de 1939. Dans les circonstances présentes, le rôle de l'Etat vient au premier plan, rejetant en arrière le jeu des forces patronales et ouvrières, moins indépendantes de lui, d'ailleurs, en temps de paix. Nous avons expliqué cela dans une conférence à l'**École Normale Ouvrière** confédérale, dont l'essentiel a passé dans un article de **Syndicalisme** (janv. 1940). De cette prépondérance de l'Etat, nous donnions la raison : l'économie de guerre est une économie dirigée, et toute économie dirigée suppose, prépondérante, l'action d'un organe central.

Si la guerre oblige à réaliser une forme assez stricte d'économie dirigée, la tendance à la direction de l'économie, — à la subordination des entreprises à des disciplines professionnelles et des professions à une politique économique d'ensemble, — paraît caractéristique de notre époque. C'est pourquoi nous devons envisager une collaboration tripartite : entre représentants de l'Etat, des employeurs et des salariés, — les représentants de ces derniers étant des syndicats libres.

Ce problème est si peu lié à une opposition de classe qu'il demeure lorsque l'Etat devient employeur. A une société privée, substitutions, comme propriétaire de l'entreprise, une collectivité publique (Etat, commune, société nationale) nous savons tous que, entre cette collectivité et les employés, il subsistera des difficultés relatives aux conditions de travail ; et un syndicalisme sera nécessaire pour les résoudre.

Ensuite, mais quand les collaborateurs sont l'Etat, les organisations patronales, le mouvement ouvrier, chacun doit avoir sa part bien définie pour ne pas, dans une confusion de rôles, abdiquer sa **fonction propre**.

**L. Jouhaux** reconnaît lui-même à l'Etat une fonction propre : le Gouvernement, écrit-il, a nécessairement un rôle d'arbitrage et de décision ; il ne s'agit pas de substituer à celui qui collabore à cette direction, s'il partage des responsabilités avec les employeurs et le gouvernement, c'est sans laisser confondre sa fonction avec la leur ; représentant des travailleurs dépendants, il apporte la force de leur adhésion à une conduite des entreprises et de l'économie nationale que l'on a établie en tenant compte de ces avis.

Le problème, en somme, de la collaboration syndicale, c'est cette simple question posée aux industriels et aux gouvernements : au lieu de compter simplement sur la contrainte, voulez-vous assurer à votre politique le consentement des salariés ? Pour qu'il y ait liberté de consentir ou de ne pas consentir, il faut que les travailleurs soient organisés en force indépendante.

### ... ET SPÉCIALEMENT POUR LE SYNDICALISME DES FONCTIONNAIRES.

Le syndicalisme est évidemment, essentiellement antitotalitaire. Et plus que tout autre, un syndicalisme de fonctionnaires. Un Etat totalitaire ne peut souffrir dans le pays une force indépendante de lui ; encore moins que ses agents constituent une telle force, prétendent à une certaine autonomie à l'égard de la direction politique (ministres) et technique (haute administration) de leurs services. Un syndicalisme de fonctionnaires, c'est l'affirmation d'une autonomie des serviteurs immédiats de l'Etat, organisés en **force indépendante**.

### CONCLUSIONS POUR LE SYNDICALISME.

Tirons de là quelques conclusions importantes pour le mouvement syndical.

Elle fait l'unité du syndicalisme ouvrier et fonctionnaire : par le syndicat, organisé en dehors de l'entreprise, l'ouvrier acquiert, à l'égard du patron, une indépendance qu'il n'avait pas au début de l'ère industrielle ; dans le syndicat, le fonctionnaire trouve aussi de l'indépendance — à l'égard de la direction politique et technique des services à l'arbitraire de laquelle il n'est plus livré sans contrôle.

Cette indépendance qui fait, par principe, défaut aux travailleurs des Etats totalitaires, n'est-ce pas aujourd'hui le bien le plus précieux des travailleurs des pays libres ?

Paul VIGNAUX.

## Réorganisation et action de notre Fédération

La Fédération Générale des Syndicats Chrétiens de Fonctionnaires a été, au cours de la réunion du Conseil Fédéral du 26 novembre dernier, pourvoir à la réorganisation de son bureau et prendre un certain nombre de décisions importantes afin d'adapter le fonctionnement de la vie fédérale tant aux nécessités nouvelles qu'aux possibilités financières.

Ces changements ont été portés à votre connaissance par les bulletins précédents. Aujourd'hui, nous pouvons vous dire que nous sommes entrés dans la voie des réalisations. Jugez-en plutôt :

Le Siège Fédéral fonctionne, place Saint-Georges, Paris (9<sup>e</sup>), depuis le début de janvier ; les travaux du Secrétariat sont assurés par Mme Asselin, bien connue de nos militants puisqu'elle a travaillé autrefois pour l'A.S.P.F. Ainsi, non seulement nous possédons un local, mais tous ceux qui ont besoin d'un service ou du renseignement sont assurés de trouver quelqu'un pour les accueillir.

Notre Fédération demande à faire partie de la dite Commission, b) au paiement de leur salaire aux temporaires mobilisés de la Préfecture de la Seine,

c) à la modification du décret du 19 septembre 1939 assimilant le personnel de la Ville de Nantes à celui de l'Etat,

d) au maintien du Statut actuel au personnel municipal de Marseille, au moins jusqu'à la fin des hostilités.

Ainsi organisée, la Fédération est vivante, agissante. Le Conseil s'est réuni régulièrement, chaque mois (17 décembre, 14 janvier, 11 février) et des réunions du Bureau (29 novembre, 22 janvier) ont permis une meilleure exécution des décisions prises par le Conseil. D'ailleurs, le travail ne manque pas au cours de ces réunions. En effet, la Présidence du Conseil ne prend plus que des mesures d'ensemble intéressant les diverses administrations, la plupart des questions sont devenues d'ordre fédéral.

Nous avons déployé une activité persévérante pour obtenir le rétablissement du congé annuel de 1939. Cette mesure de justice obtenue, nous sommes intervenus auprès de la Présidence du Conseil pour que l'Etat soit laissé aux diverses administrations, dans la limite de la durée de travail en vigueur, d'établir leurs horaires de travail et d'organiser, par roulement, un repos hebdomadaire supplémentaire d'une demi-journée par semaine.

Cette mesure s'impose en province où la fermeture des magasins entre 12 et 14 heures ne permet plus aux fonctionnaires, dont les heures de sorties sont trop tardives, d'effectuer leurs achats indispensables.

Enfin, nous nous préoccupons de réunir tous les éléments qui nous permettront de faire connaître à la C. F. T. C. et par elle aux Pouvoirs Publics, l'incidence du prélèvement des 15 % sur les petits traitements de fonctionnaires. Nous en connaissons à qui il restera 950 francs pour vivre et ils sont parfois mariés.

Dans d'autres cas, des fonctionnaires ayant une très lourde responsabilité gagneront moins que leurs subordonnés.

D'autres requêtes concernant l'avancement, le salaire des auxiliaires (certains d'avant-guerre sont payés à un tarif moins élevé que ceux d'après-guerre), les indemnités de fonction, sont à l'étude du Bureau Fédéral qui a déjà pu recueillir, à leur sujet, des informations émanant de plusieurs ministères.

Enfin, la prochaine application aux fonctionnaires du Code de la Famille a fait l'objet, de la part du Bureau Fédéral, d'une étude très attentive et qu'il poursuit au jour le jour avec les informations qui lui parviennent (nous avons exposé dans le dernier « Traité d'Union Professionnel » notre position de principe sur la question).

En ce qui concerne les fonctionnaires déplacés, les célibataires ayant été par trop sacrifiés, la Fédération n'a pas manqué d'intervenir, en leur faveur, en montrant l'exacte situation qui leur était faite.

Dès la parution du décret du 18 novembre 1939, permettant aux femmes employées dans une locali-

### Syndicalisme et Guerre psychologique

On insiste beaucoup, de tous côtés, sur l'aspect psychologique de cette guerre, ou chacun des adversaires — spécialement l'Allemagne nazi — compte si évidemment sur sa propagande et sur l'affaiblissement du « moral » chez son antagoniste.

Dans l'épreuve que nous traversons, notre syndicalisme, qui a toujours reconnu ses obligations à l'égard de la communauté nationale doit, à sa place, contribuer à la force psychologique du pays.

Dans cette pensée, le Bureau Fédéral du 21-12-39 avait adopté une résolution que nos camarades du Syndicat Chrétien de la Préfecture de la Seine ont eu l'heureuse idée de prendre pour thème de leur réunion d'études du 4-2-40.

11. — LES RÉACTIONS.

1) **Résignation passive**, se bousculer les yeux et les oreilles, se laisser vivre dans une espèce de stoïcisme inerte : « supporte et abstiens-toi » ; « A la guerre comme à la guerre » ;

2) **Révolte**, aigreur, mauvaise humeur, mauvaise volonté, critiques générales. Tout sujet de mécontentement est habilement exploité par la propagande pour des fins politiques ;

3) **La vérité** se trouve dans un juste milieu, dans un équilibre : attitude lucide, raisonnée, qui, volontairement accepte ce qu'il faut accepter, et tente d'améliorer ce qui peut l'être sans nuire au « bien commun », attitude dictée par la :

### III. — RÉPONSE DU SYNDICALISME CHRÉTIEN.

Déclaration de la Fédération Générale des Syndicats Chrétiens de Fonctionnaires en date du 21 décembre 1939 :

« Compte sur ses militants pour donner à tous l'exemple d'une action équilibrée, fondée sur une égale conscience des droits et des devoirs, éloignée tout à la fois d'un abandon et d'une impatience, l'un et l'autre préjudiciables au syndicalisme et aux agents. »

A commenter : création d'un climat syndicaliste chrétien.

le fidèle au jour le jour pour le rétablissement du congé annuel de 1939.

Cette mesure de justice obtenue, nous sommes intervenus auprès de la Présidence du Conseil, du Ministère des Travaux Publics et de la S.N.C.F. pour obtenir la prorogation de la validité des billets populaires.

Nous avons déployé une activité persévérente pour obtenir le rétablissement du congé annuel de 1939. Cette mesure s'impose en province où la fermeture des magasins entre 12 et 14 heures ne permet plus aux fonctionnaires, dont les heures de sorties sont trop tardives, d'effectuer leurs achats indispensables.

C'est pourquoi, dès le 21 décembre, le Bureau Fédéral publiait le texte d'une déclaration faisant constater l'esprit dans lequel les militaires doivent poursuivre l'action syndicale adaptée au temps de guerre.

C'est aussi pourquoi, le dimanche 3 mars prochain, la Fédération organise un après-midi de Formation pour les Militants de la Région Parisienne. Deux cours suivis d'échanges de vues y seront donnés : l'un par Mme Gronnier, Secrétaire Générale du Syndicat Féminin des P. T. T., l'autre par M. Paul Vignaux, Secrétaire Général du Syndicat Général de l'Education Nationale.

La Fédération continuera à se réorganiser elle-même ! Dans sa réunion du 26 novembre, le Conseil lui avait, en outre, confié la gestion des syndicats groupés dans le Centre Administratif.

Ce travail complexe et délicat, se poursuit chaque jour. Mais déjà, le Centre a pu apporter une aide efficace à la Fédération des Finances, secouder les efforts des militaires non mobilisés des Travaux Publics pour regrouper leurs adhérents, et enfin procéder à la reconstitution du bureau de la Fédération des Communaux. En outre, le Centre a effectué auprès des Ministères les diverses requêtes et démarches qui lui ont été demandées par les syndicats de province.

Enfin, une solution qui permettra la parution régulière d'un journal suffisamment documenté a été cherchée, trouvée et réalisée. Le journal qui paraît aujourd'hui est l'expression de la nouvelle formule à laquelle nous nous sommes arrêtés : 4 pages sont réservées à l'action des syndicats groupés dans le Centre Administratif ; 4 autres, consacrées à la formation à la vie fédérale, sont communes au Traité d'Union Professionnel et aux organes du Syndicat de l'Education Nationale et de la Préfecture de la Seine, qui permettent de réaliser de notables économies de temps et d'argent.

Chers amis, voilà quel est, en résumé, l'effort entrepris par vos militants. Ils le continueront, mais aidez-les. Que les mobilisés et les « repliés » nous envoient leur nouvelle adresse, que tous se mettent à jour de leurs cotisations. Et la Fédération continuera de vivre et de grandir.

L. REY,  
Secrétaire Générale.

# LES PROBLÈMES

## ENSEIGNEMENT DE GUERRE : RÉFORMES SCOLAIRES EN ALLEMAGNE

D'importantes mesures ont été prises au début de la nouvelle année scolaire par le gouvernement allemand dans tous les ordres de l'enseignement pour adapter cet enseignement aux circonstances présentes. Par des informations fragmentaires et les commentaires de la presse allemande, nous pouvons en mesurer l'étendue et en comprendre l'esprit, qui est d'ailleurs dans la ligne générale de la politique hitlérienne. Nous ne relèverons ici que quelques points caractéristiques.

Dans l'**Enseignement supérieur**, par exemple, la durée des études est ramenée de trois à deux ans, avec, il est vrai, des vacances moins longues. Une faculté nouvelle, l'**Auslandswissenschaftliche Fakultät**, ou faculté des sciences de l'étranger, est créée à l'université de Berlin. C'est qu'en l'autre se posera la question du sens de la guerre, des principes intellectuels qui doivent mener les hommes et les peuples... Cette faculté sera destinée à rassembler en un enseignement commun les diverses spécialités politiques, historiques et intellectuelles qui, jusqu'à ces derniers temps, se trouvaient dispersées... (Elle devra) se consacrer à l'exploration historique et scientifique des relations diverses de l'Allemagne avec les autres pays, et des autres pays entre eux... L'idée, en soi, serait intéressante, mais on sait ce que valent chez les dirigeants nazis ces termes d'« histoire » et de « science » ; vraisemblablement, les étudiants allemands ne feront dans cette faculté que parfaire leur « formation » — en lui donnant une base apparemment plus scientifique... connaître et croire les dernières théories officielles, et non essayer de juger objectivement.

\*\*

Si la notion de race pénètre tout l'enseignement national-socialiste, en Histoire, en Idéologie politique, dans l'Antisémitisme, il n'en existe pas moins des enseignements spéciaux, avec exercices pratiques, qui précisent pour l'enfant la notion de race. L'article très documenté qu'a publié la revue **Races et Racisme** (octobre 1939 : **L'enseignement primaire et l'éducation raciste en Allemagne**) nous donne ce sujet des détails précis. Nous choisissons dans les lignes qui suivront ceux qui nous paraissent les plus significatifs en faisant l'explication du racisme, que donne l'auteur et qui a le mérite de mettre l'accent sur l'aspect psychologique du problème.

Tout d'abord, sous prétexte de **Science de la lignée familiale**, on oblige l'enfant, dès l'école primaire à établir son arbre généalogique, à découvrir ses « valeurs héritaires, à dénoncer publiquement en classe les circonstances intimes de la vie familiale. Les arbres généalogiques peuplent les expositions de travaux d'écoliers, lesquels, de très bonne heure, apprennent à distinguer entre une bonne et une mauvaise alliance !

\*\*

Ce souci de formation nationale-socialiste, apparaît, à autre bout de la pyramide universitaire, dans l'**école populaire** (notre école primaire) qui, dans ses trois ou quatre premières classes est fréquentée par tous les enfants, et, au-delà, par la plus grande partie.

Ici, les enseignements de l'Allemand, de l'Histoire, de la Géographie, ne sont envisagés que du point de vue de la propagande : « l'école populaire... a le devoir de préparer les enfants au service du peuple et du Führer. »

Il est curieux de noter en passant qu'on recommande les méthodes pédagogiques nouvelles laissant une grande part d'initiative à l'enfant, et qu'on cherche, par l'école, à attaquer le petit paysan à sa provinçalité afin de « former les prochaines générations d'agriculteurs » et de « lutter contre la dépopulation des campagnes ». Mais, quelles que soient les différences régionales, une ligne directrice commune doit dominer l'enseignement et ce qui frappe, c'est l'**importance donnée à la politique**. Ce n'est qu'en sixième classe qu'on étudiera l'histoire chronologiquement, la cinquième étant consacrée à l'histoire contemporaine — celle du Parti — « rattachée étroitement à l'enseignement des questions régionales prévu au programme de la quatrième ». En lecture « une grande place sera donnée aux récits de la guerre mondiale et à la littérature de combat du mouvement national-socialiste »,

\*\*

Nous voici amenés à parler de l'**antisémitisme**. En quoi consiste-t-il ? Avant tout, dès l'école primaire, à apprendre à faire, à reconnaître le Juif. Aussi peut-on voir une illustration d'un recueil de lectures (**Der Gittipilz**) représentant la leçon sur « le nez juif » où un enfant montre à ses camarades au tableau noir, un grand nez, dessiné à côté d'une tête de Juif idiot, hirsute, aux oreilles écartées et au-dessus d'un petit Juif volté au profil caractéristique. De même, on peut lire un emploi du temps officiel où tous les sujets de rédaction de l'année portent sur l'histoire d'Allemagne depuis l'avant-guerre caractérisée ainsi : « lutte des classes, profits, grèves » jusqu'au « National-socialisme en lutte avec le

## Quelques erreurs ?

**Le ron-ron des jours est brisé, des trous de lumière s'ouvrent sur des problèmes que nous ne voulions souvent pas voir. Si le pédagogie moderne s'est fourvoyée, il est temps de l'avouer, il est temps aussi de préparer un redressement. Nous serions heureux de recevoir l'avis de nos camarades qui ont une expérience beaucoup plus vaste que nous.**

**Je me bornerai à noter quelques constatations banales, au sujet desquelles il faut réfléchir, prendre parti et construire. Ne donnez pas à ce schéma un aspect définitif, c'est simplement le début d'une recherche.**

\*\*

**Si la notion de race pénètre tout l'enseignement national-socialiste, en Histoire, en Idéologie politique, dans l'Antisémitisme, il n'en existe pas moins des enseignements spéciaux, avec exercices pratiques, qui précisent pour l'enfant la notion de race. L'article très documenté qu'a publié la revue **Races et Racisme** (octobre 1939 : **L'enseignement primaire et l'éducation raciste en Allemagne**) nous donne ce sujet des détails précis. Nous choisissons dans les lignes qui suivront ceux qui nous paraissent les plus significatifs en faisant l'explication du racisme, que donne l'auteur et qui a le mérite de mettre l'accent sur l'aspect psychologique du problème.**

**a) Disons-le, répétons-le, dans bien des cas, savoir par cœur, c'est savoir. Des notions élémentaires peuvent fréquemment être fixées pour toujours par des « résultats » appropriés.**

**b) Le non usage de la mémoire entraîne peu à peu son atrophie.**

**Notre civilisation « écrite », règne de l'imprimé et du bloc-notes, néglige trop cet instrument infiniténioulement souple qu'est la mémoire.**

**Pour nous résumer**  
**Portons nos recherches sur 3 points :**

**a) Retour à certaines méthodes tentes peut-être, ennuyeuses parfois, mais sûres, et permettant d'élaborer des bases solides en lecture et en orthographe ;**

**b) Simplification des programmes. Avant tout : bien lire, bien écrire, bien compter. Le reste est souvent un luxe ;**

**c) Ne pas oublier une faculté trop calamonnée : la mémoire. L'un de nos camarades (inspirant des travaux de Marcel Jousse) expérimentait des textes didactiques destinés à être retenus par cœur. Il faudrait que plusieurs travaillent dans ce sens.**

**Certains l'oublient : une méthode se juge à son efficacité réelle, et non pas à l'enthousiasme que lui portent les maîtres... et les inspecteurs.**

**Eloignons-nous d'un certain romantisme pédagogique », et n'ayons pas honte de prendre s'il le faut une voie plus pauvre, plus sage... Ex : La Fronde ; guerre de seigneurs se battant avec des frondes... ou : ce qui reste de nos belles leçons d'histoire 2 ans après.**

P. COURNIL.

monde des criminels », en passant par « le crime d'Erzberger » avec, au regard de chaque sujet, une « relation avec la question juive » et des lectures adéquates. Enfin, faut-il dire qu'en biologie, on insiste surtout sur les « mélanges dangereux » et que les manuels contiennent, enrobés d'un semblant de science, les mêmes allégations sans preuve, les mêmes tirades pathétiques, les mêmes réquisitoires haineux que les manuels d'histoire, de géographie ou les livres de lecture ?

Le véritable but de cet enseignement racial, ce n'est d'ailleurs pas tant la haine du Juif ou de l'alloïgène quel qu'il soit, c'est surtout « une formation guerrière dont le racisme constitue le ferment sentimental ». Il s'agit de tremper le caractère du jeune Allemand, de lui apprendre à supporter avec courage et endurance les défaites possibles, en lui faisant prendre conscience d'une supériorité (et on ne fait là

qu'à exploiter une ancienne mentalité germanique). « Tout se ramène à l'encadrement totalitaire d'un grand peuple, à partir de l'enfant sans défense, pour s'apprêter à la guerre totale... Ce n'est pas le racisme qui compte, mais l'exaltation qu'il permet d'entretenir » (**Races et Racisme** : article cité).

Avant tout, au cours des épreuves de la présente guerre, c'est le moral qui ne devra jamais faiblir. Et ceci est le principal souci des dirigeants du Reich : ils ne réforment l'enseignement que pour mieux galvaniser les énergies que contient une jeunesse fanatisée, hélas ! dès le plus jeune âge, force brutale que nous, enseignants français, nous nous devons de bien comprendre et d'essayer de faire comprendre, afin d'apprendre à être sans-haine, mais aussi sans faiblesse : tâche difficile, mais impérieuse.

J. LECONTE.

# DE L'ÉCOLE

## Composition française en sixième

### Psychologie appliquée à l'éducation

Il est fréquent que les professeurs chargés d'enseigner le français dans les grandes classes reprochent à leurs élèves la pauvreté de leur imagination ou de leur style, leur incapacité à exposer clairement une idée, leur penchant pour les lieux communs ou les développements vides de sens. Ils ont raison, et il suffit de jeter un coup d'œil sur des copies de candidats au baccalauréat pour en être pleinement convaincu. Mais là où ils s'abusent, c'est lorsque, désenchantés par les productions littéraires de leurs disciples, ils supposent que les enfants plus jeunes que les qualités dont ils regrettent habituellement l'absence chez des élèves de première sont celles de seconde.

On parle volontiers de la « vision directe des choses » et de la « fraîcheur d'imagination » des élèves de sixième. Voir !

Pour moi, actuellement chargé d'une sixième, je trouve chez mes élèves les mêmes déficiences que j'avais autrefois dépistées dans des copies de rhétorique : manque d'esprit d'observation et manque d'imagination.

Les élèves ne savent pas regarder. Le goût de l'observation est très rare chez eux, si l'on excepte ceux qui chez qui le scouteau a éveillé précisément ce goût, et ceux qui ayant longtemps habité la campagne voient aussi assez bien et d'un regard neuf. Mais c'est le petit nombre. La majorité voit déjà pour ainsi dire par catégories : sa perception des choses est fausse, par la lecture ou le cinéma, chez les meilleurs par le souci de « faire joli ». Cela est encore plus net dans les devoirs auxquels les parents ont collaboré, là est probablement une des raisons foncières de cette pauvreté de vision : les enfants prennent un esprit « scolaire » dans leur famille au moins autant qu'en classe ; tout aboutit à une connaissance utilitaire.

Pourtant essayez de lire vous-mêmes à vos élèves un de ces livres, un livre plus enfantin encore ; ils se laisseront captiver par un conte de Nodier comme « Trésor des Fées et Fleur des Pois », ou par l'histoire du rhinocéros de Kipling. La raison en est simple : dans une lecture à voix haute les qualités du style sont mises en relief, et les enfants y sont beaucoup plus sensibles qu'on n'est porté à le croire : de plus, l'effort de la lecture est supprimé, cela libère l'imagination. Il faudrait ajouter à ces histoires des histoires racontées, et l'idéal serait d'en fabriquer devant les élèves, avec leur collaboration. On pourrait ainsi leur montrer que l'œuvre de l'imagination, leur donner le goût d'inventer.

On demande aux élèves de décrire un cheval, ils répondent que c'est un quadrupède herbivore qui sert aux labours ou aux courses. Voilà pour leur est incomme.

Que pouvons-nous faire là contre ?

Aucune étude de vocabulaire, même faite à l'occasion d'un texte, ne vaudra une bonne « leçon de choses » au vieux sens traditionnel du mot. Cela pourrait être une des meilleures utilisations des loisirs dirigés. Si à cette occasion des sorties sont possibles il sera bon que les professeurs de français, de sciences naturelles et de dessin se chargent à tour de rôle d'une même classe pour lui montrer comment chacun d'eux voit et comment les choses les plus banals sont riches de points de vue différents. Le même exercice peut évidemment avoir lieu en classe à propos d'un objet (il ne manque pas d'enfants de douze ans incapables de décrire une bibliothèque) ou d'une gravure. Qu'à cette occasion le professeur de français insiste sur le vocabulaire, la leçon n'en sera que plus pénétrante. Cette méthode aurait un avantage très net sur les simples jeux d'observation qui ne sont que des dénominations cataloguées et qui exercent la mémoire de l'enfant plus que son aptitude à voir : elle donnerait certainement d'intéressants résultats.

Il est plus délicat de remédier au manque d'imagination et pourtant la nécessité s'en fait encore sentir. A part quelques cas isolés d'imagination excessive, dé-

Marc GENESTET.

Nous trouvons dans ce numéro de l'Information Pédagogique de septembre-octobre 1939, très remarquable dans son ensemble, trois articles particulièrement à signaler. L'un sur les grands courants et l'état actuel de la psychologie de l'enfant. Il montre la psychologie de l'enfant au point de confiance des psychologues spéciales qui se sont développées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : génétique, animalie, pathologique, etc. menées dominante par l'idée de croissance, nous d'éravages au stade et de comparaison, la psychologie de l'enfance est tributaire de toutes les sciences spéciales et en même temps leur offre comme point de recouvrement et de vérification, car l'enfant seul est comparable à l'animal par le niveau inférieur de ses fonctions, à l'homme adulte par leur niveau supérieur, au malade par ses insuffisances, au primitif par sa mentalité.

Un autre article sur Les grands

courants de la psychologie des adolescents nous montre l'essor et l'intérêt des études sur les adolescents — la vie mentale de l'adolescence et ses rapports avec les autres branches des connaissances — faites en Amérique d'abord, puis en Allemagne, et leur pauvreté théorique en France. La vie mentale juvénile n'étant pas encore reconnue en France comme une réalité psychologique définie, d'où les erreurs de notre pédagogie et de nos programmes, les conséquences pratiques sont nettement défectives, par ex. le rôle du développement physique dans la vie des adolescents. Déficiente souvent aussi, faute de connaissances suffisantes, l'attitude des éducateurs.

A signaler enfin un excellent opuscule du tome VIII de l'Encyclopédie Française La Vie Mentale dont une étude approfondie serait précieuse à tout éducateur et tout intellectuel.

## UN ASPECT DE L'EVACUATION

Dès lors six mois bientôt, les enfants évacués de Paris par les services de l'administration vivent dans les centres d'accueil. Ils sont là pour être à l'abri des bombardements, cette précaution ayant été inutile jusqu'à présent, n'ont-ils pas malgré tout tiré quelque profit de ce changement de séjour ?

Sont partis deux enfants évacués nous reste. Sont partis deux enfants dont les parents avaient le soin pour toucher une quelconque allocation (chômage ou autre), disons : les enfants qui, pour les parents, sont une source de habileté de revenus ! Sont partis aussi deux enfants dont les parents ont su trouver un foyer qui les accueille. Du départ de ceux-là nous ne pouvons que nous réjouir.

Quelques exceptions, il nous reste les enfants moralement abandonnés, ceux qui sont pour leurs parents des histoires racontées, et l'idéal serait d'en fabriquer devant les élèves, avec leur collaboration.

On pourrait ainsi leur montrer que nous réjouissons nous de leur travail de l'imagination, leur donner le goût d'inventer.

Cet exercice trouve tout naturellement sa place dans les programmes de loisirs dirigés, avec des applications en classe sous forme de rédaction. Dans des classes plus élevées, la quatrième par exemple, le point de départ peut être une œuvre étudiée : ainsi au sujet du Cid on peut montrer comment Leconte de Lisle a vu « l'histoire du Cid, comment un historien contemporain la verrait, et même comment on pourra la porter au cinéma. Après avoir ainsi indiqué dans quels sens divers l'imagination peut travailler, il serait bon de proposer aux élèves quelques livres de poésie de leur choix et comment les choses les plus banals sont riches de points de vue différents.

Le même exercice peut évidemment avoir lieu en classe à propos d'un objet (il ne manque pas d'enfants de douze ans incapables de décrire une bibliothèque) ou d'une gravure. Qu'à cette occasion le professeur de français insiste sur le vocabulaire, la leçon n'en sera que plus pénétrante. Cette méthode aurait un avantage très net sur les simples jeux d'observation qui ne sont que des dénominations cataloguées et qui exercent la mémoire de l'enfant plus que son aptitude à voir : elle donnerait certainement d'intéressants résultats.

Si l'on a l'occasion d'intéresser les parents à cet effort, en leur expliquant dans quel sens et de quelle façon on a l'intention d'agir pour développer chez leurs enfants les facultés d'observation et d'imagination, il peut s'établir entre la famille et le professeur une collaboration qui réalisera au mieux les vues poursuivies.

Il est point de vue : habitudes de travois également, nous constatons

Quant au point de vue moral, changement aussi ! Les mots grossiers se font plus rares, le thème de conversation des grandes — les artistes du cinéma — s'épouse faute de renouvellement. Les bras ne se lèvent plus pour garantir la face contre d'éventuelles taloches ! — Pour faire plaisir, on est sage et on vient querler le baiser, devant ces petites « parisiennes » indisciplinées et au travail si fatigant.

Quelques exceptions, il nous reste les enfants moralement abandonnés, ceux qui sont pour leurs parents des histoires racontées, et l'idéal serait d'en fabriquer devant les élèves, avec leur collaboration. On pourrait ainsi leur montrer que nous réjouissons nous de leur travail de l'imagination, leur donner le goût d'inventer.

Cet exercice trouve tout naturellement sa place dans les programmes de loisirs dirigés, avec des applications en classe sous forme de rédaction. Dans des classes plus élevées, la quatrième par exemple, le point de départ peut être une œuvre étudiée : ainsi au sujet du Cid, comment un historien contemporain la verrait, et même comment on pourra la porter au cinéma. Après avoir ainsi indiqué dans quels sens divers l'imagination peut travailler, il serait bon de proposer aux élèves quelques livres de poésie de leur choix et comment les choses les plus banals sont riches de points de vue différents. Le même exercice peut évidemment avoir lieu en classe à propos d'un objet (il ne manque pas d'enfants de douze ans incapables de décrire une bibliothèque) ou d'une gravure. Qu'à cette occasion le professeur de français insiste sur le vocabulaire, la leçon n'en sera que plus pénétrante. Cette méthode aurait un avantage très net sur les simples jeux d'observation qui ne sont que des dénominations cataloguées et qui exercent la mémoire de l'enfant plus que son aptitude à voir : elle donnerait certainement d'intéressants résultats.

Il est plus délicat de remédier au manque d'imagination et pourtant la nécessité s'en fait encore sentir. A part quelques cas isolés d'imagination excessive, dé-

E. VALIQUET.

